

**SENS OPPOSÉ, AMBIVALENCE,
COMPLÉMENTARITÉ :
NOTES DE LECTURE SUIVIES D'UNE ÉTUDE
SÉMIOLINGUISTIQUE D'ABANDON**

Dominique Ducard ¹

Une histoire de « double sens antithétique »

Comme le signale Michel Arrivé (1985 : 301-310), Freud, dans sa quête d'un idiome primitif confirmant sa découverte d'un langage de l'inconscient, s'est appuyé sur une lecture partielle des travaux du philologue Karl Abel. Il y fait référence au cours de l'article qu'il consacre aux relations entre psychanalyse et sciences humaines, dans une section intitulée « L'intérêt [de la psychanalyse] pour la science du langage » (Freud [1913] 1984). Insistant sur les particularités des modes de figuration dans le rêve, il renvoie à plusieurs sources : à propos du symbolisme, à la théorie de Sperber sur l'origine sexuelle du langage et son évolution par « transmutation sémantique » ; concernant le rôle des images visuelles, au système d'écriture égyptien à signes pictographiques et à déterminants de spécification ; et, en rapport avec l'absence de négation ou l'ambivalence d'éléments comportant deux significations opposées, aux hypothèses des philologues – dont Karl Abel mentionné en note – selon lesquelles « cela a été le cas pour les plus anciennes racines des langues historiques » (*op. cit.* : 198).

C'est en 1910 que Freud publie son compte-rendu de

l'article de K. Abel « Über den Gegensinn der Urworte » (1884-1885) : « Du sens opposé dans les mots primitifs », traduit en français par Marie Bonaparte et E. Marty en 1933 (Freud 1973 : 59-67). Dans son rapport il cite un ouvrage du même auteur sur l'origine du langage (*Ursprunge der Sprache* [1885]) ainsi que l'Appendice de l'article où sont présentés des exemples de mots à « double sens antithétique » dans les langues égyptienne et arabe. Tout à son bonheur de trouver dans l'étude scientifique matière à alimenter sa quête des origines et à confirmer ses conclusions sur les modes de représentation du rêve, il reprend largement le texte d'Abel. Il mentionne un certain nombre de cas donnés en exemple, à commencer par ceux tirés de la langue égyptienne, où l'on aurait non seulement des mots à deux significations contraires : fort / faible, lumière / obscurité, ordonner / obéir, mais aussi des mots composés tels que vieux-jeune (pour dire « jeune »), loin-près (pour dire « près »), lier-séparer (pour dire « lier »), dehors-dedans (pour dire « dedans »). Abel, cité par Freud (*op. cit.* : 63), explique cette apparente étrangeté par un phénomène inhérent à la formation de la pensée, qui ne peut créer ses concepts que par contraste, un mot à double signification ne désignant en fait non pas l'un ou l'autre des couples de contraires « mais seulement le rapport entre les deux et la différence qui les avait créés tous deux. »

Comme le note justement M. Arrivé, Freud passe rapidement sur la précision donnée par Abel pour expliquer la façon dont les ambiguïtés sont levées dans l'écriture égyptienne hiéroglyphique, trop rapidement assimilée à la langue : la notation à l'écrit de déterminatifs pictogrammiques qui ont un rôle de complément sémantique et permettent de sélectionner l'une des significations du signe auquel ils sont associés. Certains de ces déterminatifs correspondent à des gestes, qui auraient eu, selon Abel, un rôle similaire de spécification dans la langue parlée. Les auteurs ne signalent pas qu'il existe aussi des compléments phonétiques, souvent redondants, dans un système à multiples homophones et polysèmes. La distinction entre mots se serait ensuite poursuivie par une autre voie : la dissimilation phonétique et la création de doublets.

Et Freud d'emboîter le pas du philologue pour étendre l'enquête au latin, à l'allemand et à l'anglais, où les « vestiges » de la langue primitive ne seraient pas rares. De même pour ce qui concerne un autre phénomène de renversement, cette fois non plus par le signifié, mais par le signifiant, la métathèse, utilisé comme procédé de différenciation de ce qui était originairement

deux en un. L'argument par analogie est étonnant : « Supposons, dit Abel, que le mot allemand *gut* (bon) soit égyptien, il pourrait à côté de "bon", signifier aussi "mauvais" et, de même que *gut*, se prononcer *tug* » (*op. cit.* : 66). Passons sur ce point, qui mériterait un développement en soi, pour donner la conclusion de Freud :

La concordance entre les particularités de l'élaboration du rêve que nous avons relevées au début de cet article et celles de l'usage linguistique, découvertes par le philologue dans les langues les plus anciennes, nous apparaît comme une confirmation de la conception que nous nous sommes faite de l'expression de la pensée dans le rêve, conception d'après laquelle cette expression aurait un caractère régressif, archaïque. L'idée s'impose alors à nous, psychiatres, que nous comprendrions mieux et traduirions plus aisément le langage du rêve si nous étions plus instruits de l'évolution du langage. (*op. cit.* : 67)

Le retour aux origines se conjugue chez Freud à un paradigme de l'opposition qui couvre toute l'élaboration théorique qu'il fait de la vie psychique des individus. Retenons l'idée d'une polarisation dans les représentations, qui se manifeste par la conjonction du même et de l'autre.

J. Lacan, attentif à scruter ce qu'il appelle le « cristal de la langue », s'est focalisé sur les jeux du signifiant dans la structuration psychique du sujet. C'est ainsi qu'il a demandé à E. Benveniste une contribution sur cette intrigante question du sens opposé. Celle-ci a donné lieu à un article intitulé « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne », en 1956, dans le premier numéro de la revue *La Psychanalyse* (cf. Benveniste 1966 : 75-87). Lacan, déçu, ne put que constater la « carence du linguiste » à répondre à son attente (Lacan 2001 : 403-447). Ce dernier, fort de son discours universitaire, ne pouvait que se dérober à ce que l'analyste pointe et recourir à la parade de la loi de l'arbitraire.

Dans son article, Benveniste commence par distinguer le champ d'investigation de la psychanalyse, à la recherche de « rapports de motivation » entre des faits, et non pas de causalité comme dans les sciences de la nature, et il affirme que la technique analytique est une technique du langage, mais en soulignant que le « langage » qui se fait jour dans l'exploration de l'inconscient a ses particularités. Il va donc reprendre l'interrogation de Freud sur les traces dans les formes du langage – il faudrait dire dans les formes de langues – de ces processus découverts par la psychanalyse. La démonstration du lin-

guiste, qui nous apparaît alors en comparatiste positiviste, soucieux de datations exactes et de rapprochements historiques et typologiques avérés, s'empresse d'emblée de nier toute pertinence aux « preuves alléguées par Abel ». Il va donc réfuter les cas de double sens donnés par le philologue à titre d'illustration et rappeler au final que la configuration du monde qu'est une langue, toujours spécifique, a son ordre interne propre, qui n'admet pas les relations de contradiction, et que son organisation sémantique est systématique. C'est plutôt du côté du mythe, de la création poétique et du style, qu'il conviendrait alors de « chercher ce suspens du sens que le rêve projette dans nos activités » (Benveniste, *op. cit.* : 83). La composante stylistique du discours, soutenue par des liens de motivation entre formes d'expression et subjectivité, correspond à la symbolique de l'inconscient, qui se révèle dans les figures d'une « véritable rhétorique ».

La délimitation du sens

Jean-Claude Milner a fait une étude précise des rapports établis entre les textes d'Abel, de Freud et de Benveniste, en s'intéressant plus particulièrement au duo Abel - Benveniste, une première fois dans le volume de *La Linguistique fantastique* déjà mentionné et une seconde fois en ajoutant à son article une « Note additionnelle » (Milner 2002 : 65-85). En déplaçant l'accent sur le caractère indécidable de la signification face au problème de l'antithèse dans certains mots de la langue ou dans les éléments de figuration du rêve, Milner pointe la position de Benveniste dans ces termes : « la linguistique n'a rien à savoir d'une instance externe à la langue » (*op. cit.* : 70) et la langue, selon la définition de Saussure, est avant tout un système de différences. Benveniste aurait ainsi été empêché de voir l'enjeu du problème posé par Abel, même si l'on admet l'inexactitude des données et les erreurs d'interprétation.

Benveniste rectifie Abel sur le mot latin *sacer* renvoyant aussi bien au « sacré » qu'à l'« impur » pour la raison que les deux valeurs sont culturelles et, ajoute Milner, relèvent de la référence (*Bedeutung* de Frege). Il convient de revenir sur le terrain du sens (*Sinn*) comme « pure position d'une limite » :

Tout mot qui désigne la limite séparatrice entre deux domaines sera un mot « dédoublé ». Une limite peut être abordée d'un côté ou de l'autre et, pour peu que les deux côtés soient conçus comme opposés, la double possibilité s'accomplira en *Gegensinn*. (*op. cit.* : 73)

Milner donne quelques exemples, les plus remarquables étant tirés d'autres travaux de Benveniste lui-même : la racine **dô-* qui signifie « donner » dans les langues indo-européennes sauf en hittite où elle signifie « prendre » (« Don et échange dans le vocabulaire indo-européen », 1966 : 315-326) ; le grec *aidôs* qui désigne la honte et l'honneur (*Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* : 79 sv.). La conclusion est que Benveniste, dont il cite des propos quasi abéliens, est l'image inversée d'Abel : celui-ci montre l'indiscernable dans la langue par un discernement externe, celui-là maintient par un discernement interne les distinctions dans la langue et rejette l'indiscernable à l'extérieur.

Dans la « Note additionnelle » de 2001, Milner, pour qui le problème reste entier, donne plusieurs exemples de cette « oscillation » entre directions contraires : l'emploi négatif du préfixe *dé-* dans *démultiplier* (réduire les vitesses) et l'emploi courant du verbe pour l'intensification, par analogie avec *dédoubler*. Notons en passant que le *Grand Larousse de la langue française* (1971-1978) signale deux significations apparemment opposées pour ce dernier verbe, dont il nous dit que le plus courant est « partager en deux ». On y trouve en effet les deux définitions suivantes, avec des subdivisions :

I. 1. Défaire ce qui est double, en formant un tout des deux moitiés. (Rare). *Dédoubler les rangs d'une colonne*, diminuer de moitié le nombre de ses rangs en les groupant deux à deux. 2. Déplier ce qui est plié en double : *Dédoubler une feuille de papier*. 3. Partager en deux, former deux tous à partir d'une unité : *Dédoubler une classe [...]*. Spécialement. *Dédoubler un train*. II. Dégarnir un vêtement de sa doublure : *Dédoubler un manteau*.

On peut toujours s'en remettre aux emplois ou dire que le préfixe *dé-* (du latin *dis-*) a d'une part une valeur de séparation ou de privation ou d'action inverse et d'autre part une valeur intensive, ce qui est une façon de revenir aux emplois. Dans les deux significations qui semblent inverses on voit qu'il s'agit en fait de faire un tout avec deux unités de même ordre ou de faire deux unités avec un tout séparable. On réduit par la division ce qui est conçu comme double : faire un rang avec deux rangs pour passer de dix rangs à cinq ou faire deux demi-classes ou classes à effectif moindre avec une classe entière ou faire une seule feuille avec deux feuilles. Dans tous les cas on a de l'« en double » qu'il s'agit de dé-doubler à sa convenance.

Dans cette même note Milner revient sur le couple *risquer sa vie / risquer la mort* : mettre en jeu et redouter de perdre ce

que l'on a ou mettre en jeu et redouter ce que l'on n'a pas, qu'il avait présenté comme une « synonymie par des voies inversées ». Il se livre à l'analyse des propriétés sémantiques du verbe *risquer*, qu'il partage en deux emplois : « (A) le sujet risque de perdre un objet déjà existant, qu'il possède directement ou dont il a le contrôle indirect ; (B) le sujet risque de se trouver impliqué dans un processus à venir, où il n'est pas encore impliqué » (*op. cit.* : 80), et il souligne la valeur distinctive du possessif et la relation sujet-objet dans A opposé au processus dans B. Il ne semble pas que l'on puisse faire de ce couple d'expressions un exemple de *Gegensinn*. Un risque encouru par quelqu'un est un événement anticipé et préjudiciable, qui engage donc le temps et le bien propre, la différence dépendant de la façon dont nous pensons notre existence de vivant ou de mortel.

On pourrait poursuivre l'enquête avec l'interpellation au linguiste que lance à nouveau Lacan dans son séminaire sur *La lettre volée*, le conte d'E. Poe. Il déclare dans son commentaire, à propos du détective Dupin : « Dépistons donc sa foulée là où elle nous dépiste » (Lacan 1966 : 31). Persévérant dans son interrogation sur le « sens opposé », il fait un clin d'œil au lecteur en cela que « dépister » s'emploie aussi bien pour le gibier dont on cherche à trouver la trace en suivant sa piste que pour le gibier qui fait perdre sa trace, sa piste, aux chiens qui le poursuivent. Il insiste en rappelant en note :

Il nous plairait de reposer devant M. Benveniste la question du sens antinomique de certains mots, primitifs ou non, après la rectification magistrale qu'il a apportée à la fausse voie dans laquelle Freud l'a engagé sur le terrain philologique (cf. *La Psychanalyse*, vol. 1, p. 5-16). Car il nous semble que cette question reste entière, à dégager dans sa rigueur l'instance du signifiant. Bloch et von Wartburg datent de 1875 l'apparition du verbe *dépister* dans le second emploi que nous en faisons dans notre phrase. (*op. cit.* : 31, n. 7)

Arrêtons-nous un instant sur cet exemple exhibé par Lacan. Ce que le mot *piste* induit peut se représenter comme un chemin conduisant d'un point à un autre, avec un accès possible, une distance et, éventuellement, une orientation entre les deux points. Si les deux points sont mobiles, avec un suiveur et un suivi comme le prédateur et sa proie, *pister* consiste à établir, pour le pisteur, le chemin d'accessibilité au pisté, à l'aide d'indices, de traces perceptibles discontinues (on dit que l'on suit à la trace, que tout erreur d'attention ou d'interprétation peut faire perdre). Dé-pister serait donc annuler la discontinuité. Si l'agent

suiveur imagine ce chemin comme une suite de points en discontinu (une ligne continue pouvant être définie comme une suite de points contigus), on comprend en effet que sa visée soit de dépister, c'est-à-dire de réduire ce qui fait obstacle à la continuité. Si l'agent suivi imagine ce chemin du point de vue de cette continuité, le danger est bien là pour la proie, on comprend que sa visée soit de l'annuler par la distance, en effaçant les traces ou en fourvoyant le suiveur sur une fausse piste, c'est un autre façon de dépister. Dans un cas on annule les espaces, les trous ou lacunes, dans l'autre on annule les marques pleines, les indices perceptibles, pour peu que l'on admette l'image d'une ligne en pointillé. Nous pouvons admettre l'explication d'une « position de limite », selon Milner, dans le procès (*dépister*, avec les deux versants opposés que sont la continuité et la discontinuité, la contiguïté et la séparation. Nous devons de toute façon penser la notion *pister-dépister* comme un complexe d'idées en prenant en compte une relation agent-agi, un chemin d'accès discontinu, une distance, une visée téléonomique, à mettre en relation avec des schémas de représentation relevant de l'expérience et de la pratique. Cette approche est celle de la théorie d'Antoine Culioli dont la conception énonciative de l'activité signifiante de langage se situe dans une perspective anthropologique et culturelle.

Le domaine de la notion

Reprenons tout d'abord la définition de la linguistique selon Culioli : l'étude du langage à travers la diversité des langues, des textes et des situations. Plus précisément il s'agit de comprendre l'activité signifiante de langage, mode spécifique d'activité symbolique de représentation, dans une ou plusieurs langues, à partir des textes, c'est-à-dire les suites phoniques ou graphiques qui sont les traces matérielles de cette activité. Pour saisir quelles en sont les opérations constitutives, le linguiste doit se doter d'une méthode et d'un appareil théorique lui permettant de construire une simulation de ce qui n'est pas accessible directement. Nous obtenons alors un échafaudage à trois étages correspondant à trois niveaux de représentation : 1. les représentations d'ordre notionnel, 2. les représentants linguistiques, 3. le système de représentation métalinguistique.

La *notion*, qui n'est pas d'ordre linguistique mais langagier, est le représentant métalinguistique de ce que l'on désigne comme des représentations mentales. Le niveau notionnel est, dit Culioli, « celui de nos représentations mentales, liées à notre

activité cognitive et affective, qu'il s'agisse de notre activité sensori-motrice dans le monde physique ou de nos élaborations culturelles » (Culioli 1993 : 10). Et les notions sont considérées comme des « systèmes complexes de représentations construits sur des ensembles structurés de propriétés physico-culturelles » (Culioli 1978 : 487). Ces propriétés, en quelque sorte filtrées et tréfilées par la langue, sont organisées selon des opérations de construction de domaines notionnels. Les opérations primitives de construction d'un domaine notionnel sont celles qui font qu'à partir de l'observation de phénomènes et de procédures d'abstraction nous regroupons des occurrences d'évènements ou d'objets dans un domaine – une classe d'occurrences – centré autour d'un « centre organisateur » ou « centre attracteur ».

A partir donc des propriétés et des valeurs attribuées à un objet, le sujet énonciateur peut ramener celui-ci à une valeur prototypique, un type, évaluer son degré de conformité au centre, délimiter un espace topologique d'évaluation avec une frontière et un gradient pour s'orienter dans cet espace. Un domaine construit se schématise selon le modèle suivant, à prendre comme un « outil général » :

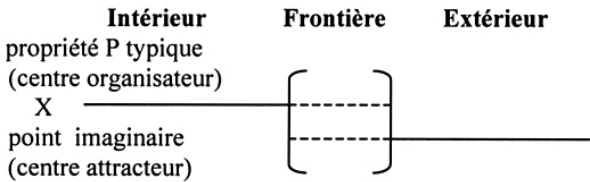


Schéma de la construction d'un domaine notionnel

Le domaine d'une notion comprend la zone intérieure et son complémentaire, formé de la zone extérieure et de la frontière. L'opération fondamentale, dépendante de la centration à partir d'un organisateur, est celle d'identification, différenciation et altération, qui donne ce système Intérieur / Frontière / Extérieur avec du « pas identifiable en quelque mesure que ce soit » et du « pas identifiable du tout », de « l'identifiable en quelque mesure que ce soit » et du « strictement identifiable ». Cette opération de délimitation fondée sur la mesure, essentielle à l'activité de langage, est attestée par des marqueurs morphosyntaxiques variés¹.

1. Parmi les exemples donnés par A. Culioli citons les variations autour du prédicat /être président/ : « il est président, ce qu'on appelle président » ; « il est président, tout au

Le concept de *marqueur* vient ici désigner des formes linguistiques, de niveau 2, qui sont corrélatives des notions de niveau 1. Les représentants linguistiques sont les traces matérielles textuelles des représentations et des opérations du passage de 1 en 2. Le linguiste envisage donc ces représentants comme les médiateurs de ce qui est inaccessible et « [...] le terme marqueur renvoie à l'indication perceptible d'opérations mentales, qui font passer du niveau I, dont nous n'avons que la trace, au niveau II qui est précisément le lieu où s'agencent les traces sous forme d'énoncés » (Culioli 1999 : 162). Un marqueur est encore défini comme « une espèce de résumé, de concentré de procédures qui déclenchent et activent des représentations » (Culioli 2002 : 172). Aussi la tâche du linguiste est-elle de « méta-représenter grâce à des méta-opérations les opérations dont ces marqueurs sont les représentants » (Culioli 1985 : 17).

Selon ce point de vue « les mots sont des espèces de *capteurs* du point de vue de la signification » (*op. cit.* : 21), par saisie partielle des représentations notionnelles. Il n'y a pas de relation terme à terme mais de la fluctuation et du diffus. Un capteur, dans son acception technique scientifique, est un dispositif qui assure la conversion d'une grandeur physique en une autre grandeur physique (par ex. pour un capteur solaire, la conversion de l'énergie solaire en énergie électrique ou thermique). Notons en passant que le mot *senseur* est parfois donné comme un équivalent. De *capteur de sens*, le mot devient ce marqueur qui est un *déclencheur de représentations*, ce que l'on appelle communément un *déclit*.

Le cas d'*abandon*

Le mot m'a été suggéré, dans son rapport à la question de l'antithèse, par une réflexion de Pascal Quignard répondant à la question « L'écriture naît-elle d'un abandon ? » Il en parle comme d'un mot aux sens multiples et mêmes contradictoires,

et qui de ce fait touchant à l'ambivalence qui est le propre du monde prélinguistique. Une femme abandonnée peut être une femme au comble de la joie ou elle peut être une femme exposée à la plus violente séparation. Le mot *abandon* a en outre une étymologie extraordinairement difficile et riche. Peut-être *abandon* est-il un mot très profond. Peut-être *abandon* est-il un mot qui ne veut rien dire. (Quignard 2001 : 86-87)

plus » ; « il est président, rien d'autre » ; « il est président, ni plus, ni moins » ; « il n'est pas vraiment président », etc.

Remarquons que si une femme se prélassait dans les bras de son amant avec abandon, elle ne saurait être vue comme une femme à l'abandon. Mais ce n'est peut-être pas si évident. Un double partage est déjà à faire entre l'abandonnant et l'abandonné selon que l'un ou l'autre est un être vivant à qui l'on attribue des intentions, des sentiments et des affects ou bien un objet matériel, les deux pouvant être de la première catégorie, pas de la seconde. Seconde remarque : qu'une femme puisse s'abandonner au désespoir comme au plus vif plaisir ne fait pas du verbe *abandonner* un mot antithétique. Cela indique que le domaine notionnel que recouvre ce verbe peut avoir deux co-domaines d'orientation inverse, selon une propriété d'ordre affectif. Mais a-t-on affaire à un sujet humain actif-passif ou à la force d'un sentiment tout puissant et irrésistible ? Il semble en tout cas qu'il y a une modalité du pouvoir ou du vouloir en jeu entre les deux arguments ou actants de la relation établie par le prédicat *abandon*.

Repartons de quelque chose de plus simple. Quel peut être l'objet d'un acte d'abandon effectué par un être humain ? Je peux abandonner intentionnellement mes bagages sur un quai de gare (ils pourraient alors être pris pour des objets suspects et détruits), un livre à un endroit que j'indiquerai sur internet aux adeptes de ce type d'échange, mon chien en pleine nature sur la route des vacances, sans parler des enfants, de la famille, du domicile conjugal ou encore de mon poste de travail, de tout projet et de mon mode de vie actuel. Je peux aussi décider d'abandonner mes organes à la science après ma mort, il y a une procédure pour cela. De façon plus limitée la rupture pourrait concerner le fait d'abandonner le sport, la compétition, un combat, perdu d'avance ou non, que cet acte soit jugé comme un signe de courage ou de faiblesse, selon les normes d'appréciation. On dirait plutôt qu'on arrête la cigarette ou l'alcool. Ainsi qu'il s'agisse d'un objet matériel, d'un être animé, d'une activité ou d'un processus, l'objet d'abandon est propre à un sujet engagé, impliqué. De façon générale on peut dire que l'on abandonne ses biens, son corps, son âme, son être, qui sont pris dans le « flux des vécus temporels », pour parler en phénoménologue. Je peux toujours abandonner ce qui ne m'appartient pas, à condition de me l'être approprié, même temporairement.

Disons que le prédicat *abandon* est un marqueur de « terme ». Ce mot est utilisé dans la glose, selon la terminologie de Culioli, pour dire qu'il y a arrêt, interruption. Ce qui semble distinguer la notion représentée par ce marqueur parmi d'autres,

qui indiqueraient aussi un terme, est la conception du sujet dans l'espace-temps. Le sujet est, selon un schéma général, doublement positionné : acteur engagé dans un mouvement, point mobile, ou observateur, point fixe, d'où voir venir ce qui arrive.

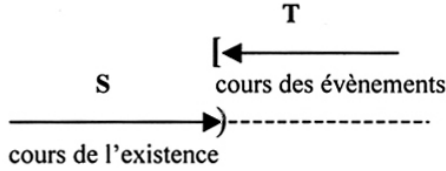


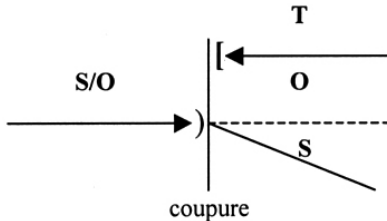
Schéma S / T

Dans le premier cas l'engagement du sujet est prévalent, dans le second c'est l'espace-temps : l'ad-venir. Pour donner une légende figurée à chacune de ces deux positions, pour la première ce serait « on va voir ce qu'on va voir », pour la seconde « on verra bien ». Dans l'acte d'abandon le sujet se désengage de son rapport à un objet (ici au sens abstrait) en se situant hors de l'espace-temps des événements dans sa relation à cet objet. Nous pouvons y voir un cas particulier du schéma de la bifurcation, avec un point d'échappement (« advienne que pourra »).



Schéma de la bifurcation

L'objet sera abandonné à lui-même, à son propre devenir dans le temps ; le projet ou l'idée trouvera sa fin dans cet instant décisif ou sera repris en charge par d'autres ; l'activité se poursuivra éventuellement sans le sujet. En croisant les deux schémas précédents nous obtenons une première forme schématique de la notion.



Forme schématique de la notion abandon

Quelle puissance imaginaire peut toujours être invoquée pour penser ce qui advient : le hasard (arabe *az-zahr* « le dé », par l'espagnol *azar*) ou la chance (du latin populaire *cadencia*, de *cadere* « tomber »), le destin (le *fatum*) ou la providence (latin *providentia*, de *providere* « pourvoir »), ou encore cette capacité de « résilience » (Cyrulnik) de l'être humain. L'abandon pourra être, selon les circonstances et les philosophies de la vie, commenté comme un signe d'impuissance et de défaillance ou comme un geste de suprême liberté.

Notre pensée consciente et réfléchie nous permet de nous représenter la vie bio-physico-psychique par une division et une séparation en composantes ou instances. C'est ainsi que je peux dire que le courage m'abandonne, dans la mesure où l'objet est de l'ordre de l'intériorité et que le sujet est actif-passif, par doublement. Il paraît impossible de dire que j'abandonne le courage alors que je peux avoir abandonné tout espoir et que l'avertissement inscrit sur la porte de l'Enfer, dans la *Divine Comédie* de Dante, dit, dans une traduction française : « *Abandonnez toute espérance, vous qui entrez* ». De plus il ne semble pas impossible que l'espoir nous abandonne. Force morale pour « courage », modalité du vouloir ou du pouvoir croire pour « espoir » et « espérance ». Il conviendrait bien entendu de passer en revue les prédicats subjectifs compatibles ou non avec l'opérateur « abandonner », en tenant compte de la place occupée dans la relation prédicative et de la détermination nominale. Nous pouvons cependant admettre l'introduction d'une force agissante dans une relation agent-agi avec un sujet actif-passif.

Que se passe-t-il donc avec la forme réfléchie « s'abandonner », que ce soit dans la transport de la joie, sur la pente de la souffrance morale ou dans une transfiguration mystique. Dans la double construction transitive, il faut tenir compte de la préposition *à*, localisateur qui est le marqueur d'un but, d'une destination : s'abandonner au plaisir, à la tristesse, au désespoir, à un élan dont les qualifications peuvent être diverses (patriotique, de tendresse, d'enthousiasme, de générosité, de foi...). Autant d'états subjectifs dont le sujet est le siège par changement de disposition interne. La forme réfléchie indique ce changement. On trouve bien des exemples d'emploi sans complémentation : « Après avoir longtemps résisté, il s'est finalement abandonné et s'est endormi »¹ mais on aura aussi

1. Citation du dictionnaire *Le Petit Robert*.

« s'abandonner au sommeil ». On connaît le fameux exemple tiré de Flaubert : « Se cachant la figure, elle s'abandonna », où la pudeur le cède au désir.

Ces emplois ne modifient pas la forme schématique, elle nous font l'interpréter autrement, dans le sens d'une force agissante intériorisée par un sujet agent-agi qui devient, dans un procès interne, l'objet d'abandon. La coupure est à la fois fermante et ouvrante, fermante pour un premier état du sujet, ouvrante pour un état second. Une paraphrase possible serait « se laisser aller à un mouvement intérieur », « laisser » signifiant « ne rien faire pour que ne pas », ce qui n'est pas sans rappeler le « I would prefer not to » de Bartelby, personnage littéraire de Melville devenu le parangon du renoncement par suspension de toute action volontaire.

Souvenons-nous que P. Quignard nous invite à regarder du côté de l'étymologie. Si nous nous risquons à faire, sous le regard réprobateur de Saussure, ce que celui-ci appelle de la morphologie rétrospective ou étymologique, le mot se décompose apparemment en éléments avec a-ban-don. Emile Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française*, commence son article en disant « On verra à l'Étymologie quelle est la série réelle des significations » et il le termine en déclarant :

Par les exemples historiques on voit que *abandon* est un mot composé de *à* et *bandon*. *Bandon* en vieux français et en provençal, signifie permission, autorisation, décret ; il répond à un mot bas-latin *bando*, *bandonis*, de même signification que *bandum*, *band* en danois, *bannen* en allemand, ordre, prescription ; et en définitive c'est simplement une autre forme de notre mot *ban*. Dès lors on voit la série des significations : *mettre à bandon*, c'est mettre à permission, à autorité ; c'est donc remettre, céder, confier, laisser aller et finalement délaisser.

Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française, nous dit que le mot est « repéré » au XII^e siècle mais probablement antérieur, qu'il vient bien de « mettre à bandon », signifiant « mettre au pouvoir de... », d'origine germanique, et renvoie au francique *°bannjan* « bannir » et *°bandjan* « faire signe ». La définition proposée est « Action de renoncer à une chose en la mettant au pouvoir de quelqu'un, mais l'idée de « laisser » a prévalu. » On signale des emplois actifs (XII^e, *faire bandon de* : disposition d'une chose) et passifs au Moyen-Age, ainsi qu'un emploi avec des personnes plus tardif (deuxième moitié du XVII^e). Quant à « abandonner », la première attestation serait celle de la *Chanson de Roland* (1080) et son origine probable serait *°a ban donner* « donner à ban ». Nina Catach,

dans son *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, précise qu'*abandonner*, attesté avant *abandon*, est formé par lexicalisation de °*a ban donner* « laisser aller au ban », « permettre, donner la liberté », et que, dans ce cas, *abandon* pourrait être une réfection, sous l'influence du verbe *abandonner*, de *à banon*, dérivé de *ban*, et que l'on trouve dans une forme normande « cela est en banon » (dans un pâturage), « mis à la disposition de tous », puis « laissé à qui veut le prendre ».

Quoiqu'il en soit de ces reconstitutions, parfois hasardeuses, retenons que la formation historique d'un mot n'est pas à exclure de l'investigation et qu'elle participe, avec la glose spécialisée qu'est un article de dictionnaire, à l'élaboration d'un commentaire et d'un schéma d'intelligibilité de la construction du sens, sur un problème donné.

Je m'éloignerai encore davantage des chemins balisés de l'étude linguistique en ajoutant que d'autres discours, de nature diverse, peuvent être convoqués pour étendre le questionnement. Je me contenterai de citer une remarque de Roland Barthes – qui nous relancerait, si nous pouvions la développer, sur la voie de la double orientation et de l'opposition – à propos du mot *Acédie* (*Akèdia* en grec), auquel il recourt dans son enquête sémiologique sur le *Comment vivre ensemble* :

Akèdia : prostration < *kèdeuô* : soigner, prendre soin, s'intéresser à. D'où les contraires : *akèdéô* : ne pas se soucier de (c'est la perte d'investissement) ; *akèdéstos* : abandonné ; *akèdes* : négligent, négligé. Il faut bien observer la permutation de l'actif et du passif. Abandonner (l'objet investi) = être abandonné (actif = passif ; trace de la logique de l'affect : « un enfant est battu »). Dans l'*akèdia*, je suis objet et sujet de l'abandon : d'où la sensation de blocage, de piège, d'impasse. (Barthes 2002 : 54)

Le texte écrit du cours de Barthes est complété par une note qui mentionne cette précision à l'oral : « Il faut bien observer ici la permutation de l'actif et du passif ; car abandonner l'objet investi, par exemple l'ascèse, équivaut à être abandonné. Au moment où l'actif équivaut au passif, on est sûr qu'il y a trace d'une logique de l'affect. Il faut renvoyer là à toute l'analyse freudienne du fantasme *Un enfant est battu*. » Voilà qui nous ferait retourner sur la piste empruntée initialement. Le principe heuristique de ce qui pourrait alors passer pour du vagabondage est que le discours scientifique ou philosophique, au même titre que le texte littéraire ou le discours du sens commun, peut être considéré comme un type de glose dont l'interprétation nous aide à comprendre l'activité signifiante de langage.

Il conviendrait donc d'ouvrir, comme pouvait le faire Barthes, un dossier sur l'*acedia* des moines mystiques du Moyen-Age, ou encore de prolonger l'investigation en s'intéressant aux différentes formes de la notion *abandon*, à travers des textes de langues diverses, dans d'autres traditions (bouddhisme zen par exemple), pour en étudier les variations linguistiques et culturelles et, peut-être, pour entrevoir ce qui serait un invariant anthropologique.

Un propos récent de M. J.-P. Raffarin, premier ministre, dans l'exercice de sa fonction de meneur de la campagne en faveur du oui au référendum français sur le projet de Constitution européenne, nous permettra de finir sur un cas d'emploi du mot à des fins de persuasion, ou plutôt de dissuasion. Dans son discours d'entrée en campagne, à Lyon le mercredi 30 mars 2005, l'homme politique, dans un argumentaire qui s'appuyait sur les emblèmes de la nation et les valeurs patriotiques, a dénoncé les partisans du non : « Regardez l'extrême gauche, l'extrême droite, ils se ressemblent. [...] Ceux qui votent non sont mécontents de l'Europe, mais en votant non, ils gardent l'Europe dont ils sont mécontents. [...] Ils sont conservateurs. » Et il pousse ensuite l'incrimination en ces termes : « Si on abandonne une étape, je crois qu'on abandonne la course. Ceux qui disent [le contraire] sont des menteurs. Il y aura toujours sur votre costume le mot « abandon ». Tous ceux qui vous regarderont vous regarderont comme quelqu'un qui a abandonné. »¹

L'infamie est donc jetée sur ceux qui, pointés d'un doigt accusateur, se désengageraient, de par leur avis, du projet communautaire : l'abandon conduit à une mise au ban de la société. On ne sait quelle vision fait passer de la maxime personnelle (phrase 1 du dernier extrait cité) puis de l'assertion de la parole vraie contre les autres (phrase 2) à l'adresse à un interlocuteur absent, curieusement affublé d'un costume, et au jugement prophétique de la condamnation, qui n'est pas exempt d'une double orientation : regard sur celui qui abandonne ou regard d'abandonné ? Laissons pour conclure le dernier mot à Pascal Quignard qui, soulignant l'ambivalence des sentiments, déclare :

Rien dans le langage n'est vierge de la relation qui s'y oppose à elle-même et qui est langage. Toute ma petite façon de penser, nullement personnelle, directement reçue de *l'antagonisation propre*

1. Discours rapporté dans le journal *Le Monde*, vendredi 1^{er} avril 2005, dans un article de Jean-Baptiste de Montvalon.

aux langues naturelles, ne disjoignant jamais la relation, se résume à cela : conserver la tension entre les pôles linguistiques.¹

Références bibliographiques

- ARRIVÉ Michel, 1985, « Quelques aspects de la réflexion de Freud sur le langage », in Joseph Clims (éd.), *La Linguistique fantastique*, Paris, Denoël : 301-310.
- BARTHES Roland, 2002, *Comment vivre ensemble. Cours et séminaires au Collège de France (1976-1977)*, Paris, Traces écrites, Seuil IMEC.
- BENVENISTE Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Tel Gallimard.
- CATACH Nina (éd.), 1995, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Larousse.
- CULIOLI Antoine, 1993, « Les modalités d'expression de la temporalité sont-elles révélatrices de spécificités culturelles », *Interfaces* n° 5, Paris, Le Temps, CRDP.
- CULIOLI Antoine, 1985, *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*, Université Paris 7, Département de recherches linguistiques, Poitiers.
- CULIOLI Antoine, 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation : Formalisation et opérations de repérage*, Tome 2, Paris, Ophrys.
- CULIOLI Antoine, 2002, *Variations sur la linguistique, Entretiens avec Frédéric Fau*, Paris, Klincksieck.
- FREUD Sigmund, 1973, « Du sens opposé dans les mots primitifs » [1910], *Essais de psychanalyse appliquée*, Paris, Idées Gallimard : 59-67.
- FREUD Sigmund, 1984, « L'intérêt de la psychanalyse » [1913], *Résultats, idées, problèmes I*, Paris, PUF.
- Grand Larousse de la langue française*, 1971-1978, Paris, Larousse.
- LACAN Jacques, 1966, « Le séminaire sur *La Lettre volée* », *Écrits I*, Paris, Points Seuil.
- LACAN Jacques, 2001, « Radiophonie » (1970), in *Autres écrits*, Paris, Seuil : 403-447.
- MILNER Jean-Claude, 2002, « Sens opposés et noms indiscernables : K. Abel comme refoulé d'E. Benveniste », *Le Périple structural*, Paris, Seuil : 65-85.
- QUIGNARD Pascal, 2001, *Pascal Quignard le solitaire. Rencontre avec Chantal Lapeyre-Demaison*, Paris, Flohic éditions.

1. *Op. cit.* : 137, souligné par nous.